



## ALERTE TEMPETE EXCEPTIONNELLE – MESURES DE PRECAUTIONS IMPORTANTES

Cher(e)s plaisancier(e)s,

Nous souhaitons vous informer de la <u>situation météorologique critique</u> qui nous concerne actuellement. Les données météorologiques convergent quant à l'approche imminente d'une <u>tempête exceptionnelle</u>, baptisée Ciaràn, dans notre région. Cette tempête est prévue pour toucher notre zone dans les prochaines 48 heures, apportant des vents violents et des précipitations importantes.

Afin d'assurer votre sécurité et la protection de vos embarcations, nous vous recommandons instamment de prendre des mesures préventives. Voici quelques consignes essentielles à suivre :

- 1. Assurez-vous que votre bateau est correctement amarré. Vérifiez la solidité de vos amarres et doublez-les si nécessaire.
- 2. Stockez tous les objets et équipements à l'intérieur de votre bateau pour éviter qu'ils ne soient emportés par le vent ou endommagés. Réduisez au maximum la prise au vent de votre navire en retirant les toiles, les capotes, les protections de cockpit, les voiles et tout autre équipement susceptible de s'envoler.
- 3. Si possible, démontez ou réduisez la prise au vent de vos panneaux solaires, annexes et autres équipements ajoutés.
- 4. Retirez tous les pavillons.
- 5. Vérifiez le bon fonctionnement de votre système de pompe de cale pour éviter l'accumulation d'eau à bord.

Pendant la tempête (prévue entre la fin de la journée de mercredi et jeudi pour le moment) :

- 6. Ne restez pas à bord de votre bateau pendant la tempête.
- 7. N'accédez pas aux pontons.
- 8. Restez informé des mises à jour météorologiques.

Dès aujourd'hui, nos équipes sont sur le pont afin de sécuriser les installations et surveiller vos bateaux. Certains plaisanciers seront d'ailleurs contactés dans les prochaines 24 heures en vue de déplacer leur bateau.

Veuillez noter que <u>l'accueil de la capitainerie sera exceptionnellement fermé</u> <u>jusqu'au jeudi 2 novembre à 14h</u>, car tous les agents seront mobilisés pour se préparer à cet événement exceptionnel.

**En cas de nécessité liée à cette situation**, vous pouvez joindre le bureau du port au :

06.65.93.03.15

Votre sécurité est notre priorité, et nous vous remercions de prendre ces mesures de précaution au sérieux.

Le Bureau du Port.